



Rapport moral pour l'année 2019

Présenté à l'Assemblée Générale le 15 septembre 2020
Marie-Christine LEYMARIE, Présidente du CRI Auvergne

Le contexte sanitaire actuel nous a contraint de différer la date de l'Assemblée Générale prévue initialement en juin à la date d'aujourd'hui. Je vous remercie sincèrement de votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez au sujet qui nous fédère et du soutien à notre association. Nous avons bien évidemment conscience des difficultés liées à l'évolution de la pandémie et l'inquiétude qui en découle pour chacun, chacune d'entre vous, à des niveaux différents. Néanmoins, en respectant les gestes barrières, notre association met tout en œuvre pour être présente auprès des formateurs, des institutions et des bénévoles pour répondre au mieux aux sollicitations d'accompagnement des personnes ayant des difficultés dans la maîtrise de la langue, des savoirs de base et éloignées du numérique.

L'activité du CRI Auvergne n'a pas faibli pendant le confinement. Nous n'avons pas eu la nécessité de mettre les salariés en chômage partiel. Ils étaient en télé-travail sur cette période et le retour au siège s'est fait progressivement jusqu'à l'été. L'activité reprend en présentiel après la période estivale dans le respect des mesures gouvernementales. Les projections sur le fonctionnement de la vie économique à court, moyen et long terme étant incertaines, les administrateurs proposent de modifier le règlement intérieur pour inscrire la possibilité du télé-travail pour les salariés qui le souhaitent ou pour répondre à un éventuel nouveau confinement.

Depuis plusieurs années, les administrateurs qui siègent au bureau ont instauré un fonctionnement collaboratif avec les salariés ce qui permet de mettre en adéquation les orientations politiques et les actions menées. Avec les contraintes liées au confinement, ces modalités se sont avérées pertinentes pour le suivi des dossiers qui s'est fait en visio-conférences. Nous avons l'intention de reconduire ce modèle collaboratif pour l'année à venir.

Un des axes forts du CRI Auvergne est le numérique, orientation prise depuis plusieurs années. Le plan d'actions qui en découle est basé sur l'accompagnement des acteurs professionnels qui mettent en œuvre la dématérialisation des démarches administratives. Ce processus entraîne une fracture sociale d'autant plus exclusive pour les personnes en situation d'illettrisme et de non maîtrise de la langue française. L'illectronisme est responsable de l'exclusion d'un pourcentage non négligeable de la population.

Pour cela, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'Etat, plus précisément Mme VALMA, sous-préfète d'Ambert en charge du numérique, ont proposé au collectif Mednum63 de s'associer à la réflexion d'un plan d'inclusion numérique sur notre territoire.

Nous avons évoqué en 2018 la création d'un collectif intitulé Mednum63 regroupant cinq associations locales : le CRI Auvergne, les CEMEA, les Petits Débrouillards, Chom'actif et le CIDFF63 pour répondre aux appels à projets sur le numérique.

Ce collectif s'est constitué en association en octobre. C'est à ce titre qu'il a pu participer activement à ce projet sur ses fonds propres. Le collectif a sollicité un accompagnement du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour travailler à son organisation propre et à la rédaction d'un règlement intérieur.

La crise que nous connaissons actuellement montre l'importance de la maîtrise de ces outils numériques et l'importance de l'accompagnement des personnes recevant ce public.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la ville de Clermont-Ferrand a souhaité s'appuyer sur l'expertise du CRI Auvergne pour développer une stratégie numérique et un accompagnement en ingénierie. Une convention a été signée avec la ville en fin d'année. Une autre avec la métropole a été programmée pour début 2020.

L'activité du CRI repose sur ses salarié.e.s. Pour autant, les membres du bureau ont été particulièrement sollicités durant l'année 2019 au-delà des réunions d'équipe, des entretiens professionnels, des réunions de bureau et conseils d'administration. Je les remercie pour leur implication auprès des salarié.e.s et auprès des instances visitées.

En début d'année, pour le recrutement sur le poste d'animateur pédagogique et conseil en ressources suite au départ en retraite en mars de Catherine CARROS. Serge MEVREL a été recruté pour une prise d'activité en avril. Après un temps de tuilage et de formation, les actions menées auparavant ont repris auprès de nos partenaires notamment en direction des services civiques de l'Allier et la poursuite du déploiement du plan « Valeurs de la République et Laïcité ».

Pour le recrutement de services civiques qui viennent au CRI, en appui sur des actions précises, en particulier sur des actions pilotes comme Inter@ctifs sur le territoire de Thiers/Ambert, ateliers P@sserelle à la MSAP de la Gauthière et l'expérimentations des chèques #APTIC. Qu'ils soient remerciés pour le travail accompli auprès de Stéphane GARDE, référent numérique et leur regard extérieur qui permet d'avoir une réflexion sur notre fonctionnement et ainsi le questionner.

Au cours de l'année, pour la refonte du site internet qui est à ce jour opérationnel. Patricia BRUNEL, assistante de direction et Serge MEVREL ont passé de nombreuses heures sur ce dossier. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques sur l'ergonomie du site !

Ces quelques points de l'activité de notre structure qui sera détaillée par Danielle ASPERT, directrice, montre un rayonnement local voire national avec la reconduction de « Doc en stock », dispositif que je vous invite à consulter sur notre site. Le CRI Auvergne participe régulièrement à des rencontres nationales.

Au niveau de la Région, les échanges INTERCRI menés avec Danielle ASPERT se sont poursuivis avec Anne MESSEGUE, chargée de mission régionale illettrisme, Corine SOULIS puis Hubert MARIN, interlocuteurs référents pour la Région. Il nous semble important que les liens soient tissés entre les structures qui ont appris à mieux se connaître, pour construire un réel travail en réseau dans un échange sur des pratiques et sur une analyse des actions menées ou à mener.

Dans un autre champ, nous avons engagé le projet de mobilisation de bénévoles et apprenants au sein d'un collectif intitulé « Apprenons ». Ce dispositif s'adresse aux personnes qui ne trouvent pas de formation spécifique et adaptée à leurs besoins. Le collectif dispose des ressources pédagogiques et des formations du CRI. Je remercie Françoise Kuchman-Beauger en tant que « Personne-ressource » pour son implication.

Avant de laisser la parole au trésorier, en 2019 la vigilance a été une préoccupation comme les années précédentes (et l'est actuellement) sur le fragile équilibre entre activité du CRI, effectif et budget contraint.

Nous avons le souci d'assurer une part d'auto-financement pour l'éligibilité aux demandes de subventions nécessaires au fonctionnement de notre association. Cela demande une attention particulière, une analyse précise des projets auxquels le CRI peut répondre. Ce travail chronophage est orchestré par Danielle ASPERT.

Le CRI Auvergne a la volonté de répondre aux sollicitations pour l'amélioration de l'accès au numérique, aux savoirs de base et à la maîtrise de la langue, pour l'aide à l'emploi, à l'insertion, l'accès à l'éducation et la culture sur le territoire auvergnat.

A ce titre, je voudrais remercier pour tout le travail accompli et leurs compétences, Danielle ASPERT, directrice, Patricia BRUNEL, assistante de direction, Stéphane GARDE, chargé de projets numériques, Catherine CARROS et Serge MEVREL animateurs pédagogiques.

Le rapport moral présenté ce jour est soumis à votre vote. Il permettra d'ajuster au mieux les orientations dans un contexte où les orientations politiques du local au national sont en évolution.

Nous nous devons de rester impliqués et vigilants à tous niveaux.